

APPENDICE F

LIGUE DU SACRÉ-CŒUR

de la paroisse de Sainte-Madeleine d'Outremont

25 AVRIL 1953.

Au Greffier,
Comité du Sénat sur la Moralité.
Au Sénat,
Ottawa (Ontario).

Cher monsieur,

Nous désirons rendre un hommage posthume à feu le Président de votre Comité, l'honorable sénateur J. J. Hayes Doone, et lui exprimer nos sincères félicitations ainsi qu'aux membres de ce Comité, touchant l'enquête sur la distribution et la vente de la littérature ordurière et indécente.

Notre association, qui compte 130 membres, s'intéresse vivement au problème des publications indécentes que vendent les marchands de journaux et certaines librairies.

Nous demandons instamment, entre autres choses, que

Soit défendue la réimpression au Canada de toute publication dont l'entrée est interdite au pays;

Il soit défendu aux distributeurs d'imposer certaines publications aux détaillants sans les laisser libres de choisir les publications qu'ils désirent.

Au nom de notre association, nous vous remercions pour le merveilleux travail que vous accomplissez et vous pouvez être certain que nous appuierons toute mesure que le Gouvernement pourra prendre à ce sujet.

Bien à vous,

(Signature) Le président,
Le secrétaire.

APPENDICE G

447, rue Sussex, Ottawa 2

John A. Carley, ptre,
Secrétaire général anglais
Téléphone: 4-7012

13 AVRIL 1953.

(Texte)

A l'Honorable John Caswell Davis, O.B.E., M.E.I.C.,
Président du Comité spécial sur la vente et la distribution
des publications ordurières et indécentes,
Au Sénat,
Ottawa (Ontario).

Honorable Monsieur,

La Conférence Catholique Canadienne de l'Épiscopat se préoccupe depuis longtemps de la marée montante d'imprimés immoraux qui déferle sur notre pays. Sans aucun doute, ainsi qu'en témoigne abondamment l'histoire, la littérature malsaine constitue l'un des plus sûrs agents d'altération de la conscience